Phase de consolidation en neurochirurgie

La R3C créé un statut nouveau entre interne et assistant : le Dr Junior

Stages

- Les stages de consolidation ont une durée de 1 ou 2 ans.
- Le big matching répartira les stages en fonction des désidératas des étudiants et des chefs de service. La répartition locale, puis régionale puis exceptionnellement nationale sera privilégiée.
- Les centres libéraux peuvent faire l'objet d'un agrément de l'université (sur avis du coordonnateur local) et de l'ars.

Organisation & Responsabilités

- Le Dr Junior, s'entretient <u>formellement</u> en début de stage avec le responsable du terrain de stage et son praticien référent où les objectifs de formation et son autonomie sont définis, <u>dans le contrat de formation</u> (de manière écrite). Il exercera <u>par délégation et sous la responsabilité</u> de ce praticien référent l'ensemble des activités de l'exercice neurochirurgical.
- Cet exercice englobe : la consultation, la visite d'un secteur d'hospitalisation, la programmation et la réalisation d'une chirurgie, la présentation de dossiers en RCP.
- Le degré d'autonomie va de la supervision directe à l'autonomie complète

Garde

- Il peut (ce n'est pas obligatoire) participer à la liste de garde senior. Cette inscription fait l'objet d'une inscription à l'ordre et à l'ARS. Il n'est plus possible de revenir sur la liste interne.
- Il peut à <u>tout moment</u> faire appel au praticien référent en cas de difficultés. Le praticien n'a pas à être sur place.

Les points clés et questions à répondre

- Le Dr Junior occupe un poste d'interne, mais possiblement les fonctions d'un assistant. La démographie locale est à anticiper pour lui permettre d'exercer les fonctions qui lui permettront de progresser.
- Le passage sur la liste de garde de senior peut créer un déficit de la liste de garde des internes qui est à anticiper, il en va de même pour toutes les tâches qui incombent aux internes.